

## Clés d'analyse et perspectives d'anticipation

Toutes les activités peuvent devenir conflictuelles lorsqu'il y a partage d'espace, quelle que soit l'échelle (unité pastorale, commune, vallée, ...) ou quel que soit le type de troupeau.

Une bonne compréhension des contextes et des postures des protagonistes devient un élément de première importance. Le **contexte** permet de mieux saisir l'origine du conflit pour tenter de le résoudre ou de limiter son impact. Mais les notions de méconnaissance réciproque, d'incompréhension, ..., ressortent souvent.

Les **protagonistes**, au travers de leurs postures, sont l'un des facteurs clé dans la résolution d'un conflit. Dans une position concurrente, il faut être en mesure de vouloir ou pouvoir construire quelque chose ensemble. Dans une démarche de conflit, la médiation et la concertation permettent de sortir de la situation conflictuelle pour aller vers de la coopération.

Dans l'ensemble des situations décrites, on retient quelques **éléments fondamentaux qui participent à des démarches vertueuses** :

- ✓ Le désamorçage de tension passe par l'intégration d'acteurs extérieurs aux protagonistes en situation d'opposition. La prise de recul traduite par une démarche territoriale plus large est essentielle.
- ✓ Les élus municipaux sont souvent les premiers sollicités. L'échelle communale est souvent mise en avant d'une part du fait de la propriété communale des alpages et d'autre part parce que le maire est l'interlocuteur local théoriquement neutre. La mairie est le lieu privilégié de la concertation.
- ✓ Toute démarche d'atténuation des tensions passe par du temps d'échange, de rencontre, de partage, ..., que ce soit informel ou formalisé au travers de temps de concertation, de médiation ou autres.
- ✓ Très souvent, il n'y a pas une solution unique mais une addition d'actions mises en œuvre, souvent impulsée par la concertation.

Dans une démarche partenariale, les parties prenantes, mettent en œuvre un ensemble de leviers pour sortir de la situation de conflit. Cela passe par la sensibilisation, la prévention, la signalétique, des aménagements pastoraux, la modification de calendrier de pâturage, ...

Il faut noter quelques **limites** à ces démarches :

- ✓ Les éleveurs sont rarement les donneurs d'alerte ou initiateurs de démarches.
- ✓ De nombreuses situations sont fortement dépendantes du facteur humain.
- ✓ Les activités de plein air « non structurées » comme la randonnée à pied par exemple sont souvent plus diffuses dans l'espace et le temps. Il est donc plus difficile d'avoir une accroche auprès de ce public.

**A travers ce premier travail, on constate que les efforts de médiation permettent de sortir gagnant/gagnant.**

**Dans un contexte d'évolution des activités de pleine nature et des contraintes fortes liées à l'activité pastorale, les concurrences s'accroissent, présageant une augmentation des conflits. Les épisodes de sécheresses estivales et de fortes chaleurs en plaine peuvent laisser craindre une utilisation accrue des milieux d'altitude.**

**Acteurs historiques du multiusage en territoire de montagne, les services pastoraux se doivent d'investir ce champ d'action plus que jamais et consolider leurs compétences en gestion de conflit et médiation. En partenariat avec les acteurs touristiques et pastoraux de la montagne, ils doivent miser sur l'anticipation de ces situations.**

## PASTORALISME ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE de la concurrence d'usage à la résolution de conflits

L'espace pastoral, que ce soit en montagne, en forêt, en colline ou ailleurs, est un espace partagé où différentes activités sont amenées à se croiser. Ces activités de pleine nature, comme l'activité pastorale, sont en pleine évolution et peuvent entrer en concurrence sur certaines périodes de l'année, de la journée, ou sur certaines parties de cet espace.

Les éleveurs doivent également faire face à d'autres enjeux : prédation, foncier, environnement, climat, ... et sont régulièrement en recherche d'adaptation.

Les services pastoraux du massif alpin, font le constat d'une augmentation et/ou d'une diversification de cette concurrence par les activités de plein air, pouvant aller, dans certains cas, jusqu'au conflit. La problématique semble être commune ; elle varie en fonction du contexte, des usagers, des pratiques et bien d'autres facteurs.

Afin de rendre compte de situations de concurrence, de tension, de conflit entre pastoralisme et multiusage en espace pastoral, les services pastoraux du massif alpin ont pris quelques exemples pour tenter de les comprendre. Ceux-ci n'ont pas de valeur exhaustive, ils sont illustratifs de certaines situations.

Une première démarche de décryptage des contextes, des pratiques, des enjeux permettra de rendre compte de cette diversité.

L'analyse porte enfin sur la compréhension de ces situations, mais aussi et surtout sur les démarches entreprises, leviers activés et outils mis en place pour limiter la concurrence ou résoudre des conflits.

Ce travail a été élaboré et financé dans le cadre de la CIMA.



## 17 FICHES ILLUSTRATIVES de situations de conflit à l'échelle des Alpes

### ✓ La méthode de collecte de situations de conflit

Ce travail de collecte est une première pour le réseau des services pastoraux des Alpes qui investit ce champ thématique. Témoins de situations de conflit et souvent impliqués dans leurs résolutions.

La méthode a consisté à repérer une diversité de situations à la fois dans l'origine de la concurrence, dans la naissance des conflits et dans l'échelle de traitement de leur résolution, réunies à travers 17 fiches consultables en annexe de ce document.

Elles ont été bâties et structurées de façon à caractériser les situations de conflits, dans l'objectif de repérer des dénominateurs communs ou au contraire de lire un éclatement des méthodes de résolution.

Elles décrivent : la localisation du conflit et la situation pastorale, la concurrence, les démarches de résolution mises en œuvre, et l'analyse du service pastoral.

### ✓ La localisation du conflit et la situation pastorale :

- ➔ Tous les départements alpins sont concernés par des conflits d'usage en espace pastoral. Voir Carte ci-contre.
- ➔ Tout type de troupeaux : ovins, bovins, gardé, non gardé.
- ➔ Échelle du conflit : unité de gestion pastorale (alpage voire plusieurs alpages ou parcours d'intersaison ou d'hivernage), commune, collectivité territoriale, département.

### ✓ La concurrence

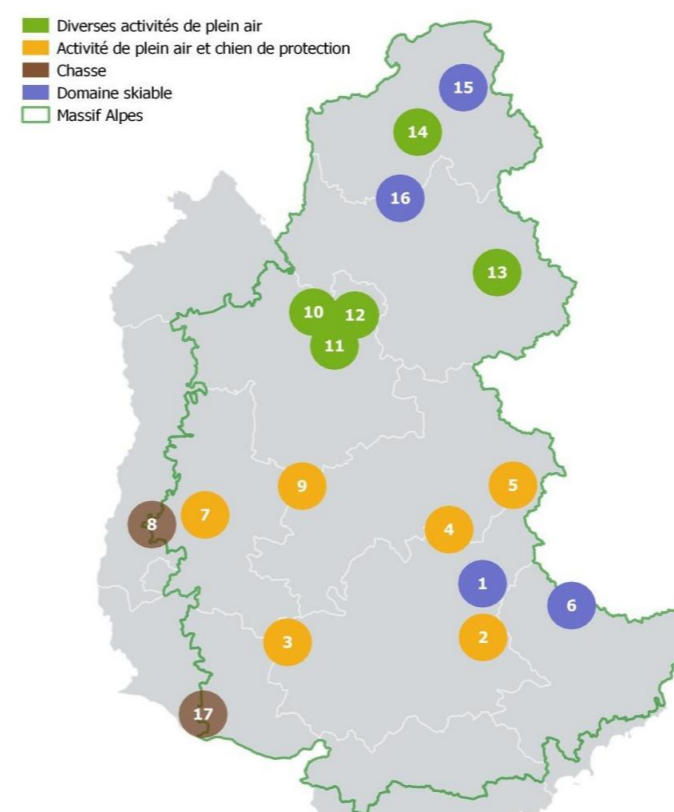
- ➔ L'arrivée ou le développement (parfois rapide) d'un élément nouveau est souvent la source du conflit : chiens de protection, développement du trail, randonnée, travaux d'aménagements, etc.
- ➔ Désormais, les concurrences d'usage s'étendent dans le temps. Elles se produisent à toute heure, en toute saison, en diurne et nocturne, quelles que soient les conditions météo.
- ➔ Les tensions mettent en concurrence tous les utilisateurs de la montagne, Groupements Pastoraux ou bergers VS randonneurs, stations de ski, chasseurs, traileurs, Accompagnateurs Moyenne Montagne, agriculteurs voisins.
- ➔ Les rapports de force s'affirment par des manifestations aux intensités diverses : risque de conflit, tensions verbales, agressions, menace, action en justice, plainte en mairie et en gendarmerie, morsures de chien, accidents de personnes.
- ➔ Cela expose l'activité pastorale à de nouveaux risques ou nécessité d'adaptation : perte de location de surface, responsabilités juridiques, modifications des pratiques pastorales, saturation des éleveurs et bergers.

### ✓ Les démarches de résolution mises en œuvre

- ➔ Les éleveurs sont rarement les déclencheurs de la démarche : Services Pastoraux, Office National des Forêts, Collectivité territoriale, Mairie, Chasseurs, sont souvent les initiateurs.
- ➔ Les démarches de résolution de conflit consistent à ouvrir le cercle des protagonistes directement concernés en associant des acteurs externes : propriétaires (en Association Foncière Pastorale ou non), acteurs locaux divers, Parc Naturel Régionaux ou Parcs Nationaux etc.
- ➔ Les services pastoraux se positionnent souvent en tant que médiateur ou expert, plus rarement en tant qu'observateur, veilleur.
- ➔ Des leviers humains et financiers et des outils techniques ont été repérés :
  - La mise en place d'une gouvernance de régulation.
  - Les outils techniques, juridiques et financiers mobilisés sont multiples : la signalétique, les aménagements de sentier, la rédaction de Conventions Pluriannuelles de Pâturage, la sensibilisation et le maraudage, les projets pédagogiques, concertation, écoute, la formation des éleveurs, et des acteurs du tourisme, les dédommagements ou encore les Arrêtés municipaux.

### Travaux d'aménagements non concertés en domaine skiable – Alpes-de-Haute-Provence- (Fiche 1)

- ✓ Alpage 1600 ovins gardés en permanence, parcs de nuit, avec chiens de protection.
- ✓ Pratique concurrente : domaine skiable, activité de loisirs.
- ✓ Protagonistes : GP et Syndicat Mixte du Val d'Allos d'Allos.
- ✓ Description du conflit : Le gestionnaire de la station entreprend des travaux de démontage et remontage de remontées mécaniques ainsi que de remodelage de pistes sans en avertir le Groupement Pastoral qui se trouve devant le fait accompli.
- ✓ Le GP se retrouve dans l'obligation de modifier sa pratique pastorale. Il perd également beaucoup de ressource pastorale du fait des travaux.
- ✓ Déclencheur de la démarche : GP et CERPAM associant la Chambre d'Agriculture 04.
- ✓ Posture du service pastoral : médiateur.
- ✓ Actions mises en œuvre : concertation, analyse juridique et dédommagement à l'étude.



### Pastoralisme et pratique de la randonnée et du trail en alpage-Isère- (Fiche 12)

- ✓ Alpage ovins gardés et bovins parqués avec dispositifs de franchissements.
- ✓ Pratique concurrente : randonnée et pratique du trail en toute heure et en toute saison et quelle que soit la météo.
- ✓ Protagonistes : éleveurs responsables d'alpage, traileurs, organisateurs de 2 trails, maires.
- ✓ Description du conflit : traversée de troupeau par des traileurs en course organisée ou en entraînement, de jour comme de nuit avec des frontales excitant les chiens de protections.
- ✓ Tensions verbales, risque de perte de la location pour les éleveurs, risque d'accidents pour les coureurs.
- ✓ Déclencheurs de la démarche de résolution : président du Comité de pilotage PPT de Belledonne et élu de Grenoble.
- ✓ Posture du service pastoral : médiateur.
- ✓ Actions mises en œuvre : concertation, partage des enjeux et difficultés de chacun, révision des tracés de course, sensibilisation des coureurs au pastoralisme (expositions, repas à base d'agneau...).

### Favoriser une meilleure entente entre activité pastorale et activité récréative – Hautes-Alpes- (Fiche 5)

- ✓ 3 alpages ovins d'une même commune du PNR Queyras gardés par des éleveurs-bergers. Parc de nuit avec chiens de protection (1/3)
- ✓ Pratique concurrente : VTT, randonnée, bivouac, trail
- ✓ Protagonistes : le GP, les éleveurs-berger et pratiquants des sports et activités de montagne
- ✓ Description du conflit : Alpage extrêmement fréquenté par des randonneurs en présence de chiens de compagnie, non-respect des sentiers de randonnée et divagation, bivouac dans les parcs des chevaux (utilisés par le berger)
- ✓ Conflits allant de frayeurs de personne à des morsures sur des chiens principalement avec tensions verbales et menaces juridiques
- ✓ Déclencheur de la démarche de résolution : commune avec le PNR Queyras
- ✓ Posture du service pastoral : médiateur et expert
- ✓ Actions mises en œuvre : modification du calendrier de pâturage pour éviter un quartier très fréquenté par les randonneurs, maraudage par le PNR Queyras pendant l'été, participation aux pots d'accueil de l'Office du Tourisme par la compagne du berger afin de sensibiliser les touristes, Intervention auprès de l'école pour sensibiliser à l'activité pastorale